

LIVRET D'ACCUEIL SESSAD MELANIE 77



BIENVENUE AU SESSAD MELANIE 77

Vous venez de confier votre enfant au SESSAD MELANIE 77.

A cette occasion, nous tenons à vous souhaiter la bienvenue dans notre service.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez en acceptant que nous nous associions au projet de vie que vous élaborez pour votre enfant. Ce projet, nous continuerons de le construire ensemble sur les bases que vous avez mises en place.

L'aide que nous pouvons vous apporter n'a qu'un seul objectif : permettre à votre enfant de se développer au mieux de ses potentialités, en tenant compte de ses difficultés, mais aussi de ses capacités.

Dès à présent, nous nous engageons à apporter un soutien à votre enfant et à veiller à ce qu'un accompagnement individualisé soit mis en place.

Les locaux du SESSAD vous sont aussi ouverts ; l'ensemble des professionnels reste à votre écoute pour vous permettre de comprendre le travail entrepris avec votre enfant et tout changement qui pourrait intervenir dans ses prises en charge.

N'hésitez pas à nous interroger après la lecture du livret d'accueil et du règlement de fonctionnement du SESSAD MELANIE 77.

Tous les membres de l'équipe du SESSAD MELANIE 77 mettront tout en œuvre pour que le passage de votre enfant dans notre service lui permette de s'épanouir et d'appréhender la vie dans le milieu ordinaire.

Christine BICHEBOIS
Directrice Adjointe
du SESSAD Mélanie 77

Catherine CID
Directrice
des Etablissements
Région Nord

L'équipe du SESSAD
Mélanie 77

PRESENTATION GENERALE DE L'ASSOCIATION IpSIS

VALEURS DE L'ASSOCIATION IpSIS

L'association s'inscrit dans la défense des valeurs suivantes :

- La lutte contre les discriminations et exclusions
- Le droit à la dignité et à la reconnaissance de chacun, quel soit son origine, son sexe, son âge ou son handicap
- La promotion de l'autonomie et de l'épanouissement des personnes vulnérables
- L'accès à la citoyenneté et à l'inclusion des personnes vulnérables en situation de handicap et/ou de grande difficulté.

Ces valeurs partagées par chacun des acteurs œuvrant à l'action de notre association, se déclinent au quotidien à la fois dans les principes d'intervention et les réalisations de chaque établissement ou service que gère l'IpSIS, mais aussi dans le contenu et la mise en œuvre des projets personnalisés des personnes accueillies.

ORGANISATION DE L'ASSOCIATION IpSIS

L'association IpSIS, organisme sans but lucratif, gère 13 établissements ou services médico-sociaux, répartis dans le Nord (Ile de France et Marne) et Sud (PACA et Oxitanie) de la France : 7 établissements et services d'aide par le travail, 1 Entreprise Adaptée, 1 Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire (SAAAIS) et 3 Services d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile (SESSAD).

L'IpSIS est présidée par un conseil d'administration dont le Président est Monsieur GUILLEMOT. Le Directeur Général est Monsieur VALES

I LE SESSAD MELANIE 77

PRESENTATION

Le **S**ervice d'**E**ducation **S**péciale et de **S**oins **A** Domicile est une structure ambulatoire, autonome géré par l'association IpSIS, assurant un accompagnement à la fois éducatif, pédagogique et thérapeutique, de chaque enfant ou adolescent déficient intellectuel de 3 à 18 ans.

Il intervient dans les différents lieux de vie des jeunes : à domicile, à l'école, dans le cadre d'une intégration scolaire, dans les centres de vacances et de loisirs, en crèche, en halte-garderie,...

CADRE JURIDIQUE

Le SESSAD Mélanie 77 a été créé en 2001. Il intervient dans le cadre des articles L312-1 et suivants et D312-11 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles (CAFS), Le service répond aux exigences des lois du 02 janvier 2002 et du 11 février 2005.

LA MISSION DU SESSAD MELANIE 77

Sa mission première est le maintien de l'enfant ou de l'adolescent dans son milieu social, scolaire et familial.

Plusieurs objectifs se dégagent, plus spécifiquement en fonction de l'âge du jeune :

- Evaluer les compétences sociales, scolaires, affectives.
- Soutenir et accompagner le jeune et sa famille.
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant, son bien être, l'amener à être plus autonome, à développer ses capacités, ses compétences, en le considérant dans sa globalité
- Soutenir la scolarisation en milieu ordinaire ou l'accompagner vers une orientation adaptée
- Soutenir l'intégration ou l'inclusion sociale et professionnelle.

POUR QUI ?

Le SESSAD MELANIE 77 s'adresse à des jeunes enfants âgés de 3 à 18 ans, déficients intellectuels légers et moyens sans troubles majeurs du comportement associés, évoluant en milieux ordinaires. Ces jeunes présentent un rythme d'adaptation plus lent et des difficultés à faire face aux exigences de la vie quotidienne.

Leurs capacités cognitives et relationnelles sont freinées par des difficultés, plus ou moins importantes de :

- mémorisation,
- d'attention,
- de compréhension,
- de mobilisation de l'énergie,
- d'évaluation (repères dans le temps et dans l'espace),
- de communication
- de vocabulaire (lecture et écriture des mots et des chiffres, expression verbale).

POURQUOI ?

Le travail n'est pas seulement orienté vers une démarche visant uniquement à compenser le ou les déficits, mais il tend surtout vers un mieux-être de l'enfant en reconnaissant ses besoins et en soutenant son évolution grâce à une approche pluridisciplinaire mobilisant parallèlement l'environnement familial.

OU ?

Dans l'environnement de l'enfant ou de l'adolescent : domicile, établissement scolaire, centre de loisirs, lieu de stage...

Dans tous lieux de rencontres possibles, MJC, musées, cinéma, bibliothèque...

Et éventuellement dans les locaux du SESSAD.

COMMENT ?

Grâce au travail d'une équipe pluridisciplinaire qui s'effectue sur un axe éducatif, pédagogique et thérapeutique

Par le travail en partenariat avec l'école, le collège, les services de soins (CMP, CMPP, CAMSP, IME, IMpro)

Par le projet de prise en charge qui est :

- De créer une réponse aux besoins de l'enfant et sa famille,
- D'évaluer de manière permanente,
- D'adapter régulièrement en équipe et en partenariat.

AVEC QUI ?

Avec l'équipe pluridisciplinaire du SESSAD Mélanie est constituée de :

1 Directrice des établissements Région Nord

1 Directrice adjointe

1 Médecin Psychiatre

3 Psychologues

5 Educatrices Spécialisées

1 Orthophoniste

2 Psychomotriciennes

1 Assistante de service Social

1 Secrétaire

Mme Christine BICHEBOIS, Directrice Adjointe ainsi que tous les membres de l'équipe reçoivent sur rendez-vous.

Madame Anne LUNOIS, secrétaire, se tient à votre disposition pour répondre à vos appels et fixer des rendez-vous. Le numéro de téléphone du standard : 01.60.35.41.80. le fax : 01.60.3507.85. Vous pouvez également nous contacter par le biais de la messagerie électronique : sessadmélanie@ipsis.org

PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

Chaque année le projet de l'enfant est reconsidéré avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire, en concertation avec l'enfant et sa famille, et donne suite à un avenant au Document Individuel de Prise en Charge (D.I.P.C.).

La prolongation de suivi est demandé à la MDPH dans le cadre du dossier constitué.

LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

LE SESSAD MELANIE est ouvert 210 jours par an.

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30

Un calendrier vous sera remis dans lequel seront indiquées les périodes d'ouverture du service.

Le service intervient sur 22 communes situées sur le secteur de Marne La Vallée, dans un rayon de 13 km autour de St Thibault des Vignes.

Le SESSAD Mélanie travaille, en moyenne avec 26 établissements scolaires (maternelles, écoles primaires, collèges et lycées professionnels).

Les transports aller et retour domicile/SESSAD ou/et école/SESSAD peuvent être effectués :

- par la compagnie de transport CTD avec laquelle nous travaillons
- par les professionnels du service, en fonction de l'organisation proposée
- par les parents eux-mêmes s'ils le souhaitent

. Une demande d'autorisation est signée par les parents pour tout transport.

ASSURANCES SOUSCRITES

Assurance des locaux : MAIF assurance des collectivités n°2622106H

Assurance du personnel et enfants accueillis.

LE FINANCEMENT

La prise en charge financière du jeune accueilli est assurée à 100% par les organismes d'assurance maladie. Vous n'avez aucune avance de frais à faire

CONFIDENTIALITE ET ACCES A L'INFORMATION

Les parents pourront accéder au dossier de leur enfant sur demande écrite et sur rendez-vous.

Les données concernant les personnes prises en charge font l'objet d'un traitement automatisé dans les conditions fixées par la loi du 6 janvier 1978, relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les données médicales sont transmises au médecin responsable de l'information médicale de la structure et sont protégées par le secret médical. Les données autres sont protégées par le secret professionnel auquel est tenu l'ensemble du personnel social ou soignant autre que celui relevant du corps médical précité ainsi que le personnel administratif ou représentant des autorités habilitées en vertu des dispositions propres.

Toute personne peut par l'intermédiaire des personnes physiques ou morales ou autorités habilitées, exercer son droit d'accès et de rectification. Ce droit s'exerce auprès ou par l'intermédiaire du médecin responsable de l'information médicale dans la structure ou du praticien habituel pour les données protégées par le secret médical. La demande de communication des informations de nature autre, relève du directeur ou du personnel représentant l'autorité habilitée à délivrer ces informations.

La communication des documents et données s'effectue également dans le respect des lois et réglementations en vigueur, des préconisations prévues par la charte des droits et libertés de la personne et selon le cas, dans le respect des mesures prises par l'autorité judiciaire. Toute personne a le droit de s'opposer, pour des raisons légitimes, au recueil et au traitement des données nominatives la concernant. En cas de contestation ou de réclamation, il vous est possible de contacter les personnes mentionnées précédemment.

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT AU SESSAD

L'accueil

L'orientation vers le SESSAD est notifiée par la MDPH sur demande de la famille. Les différentes étapes sont les suivantes :

- Au cours du premier rendez-vous, la directrice adjointe et la psychologue reçoivent le jeune et sa famille.
- Si la famille est d'accord, un deuxième rendez vous est mis en place pour présentation et signature du DIPC (Document Individuel de Prise en Charge).
- Débute alors, la période d'observation et d'évaluation qui peut durer jusqu'à 6 mois et se déroule comme suit :
 - Rendez vous avec le médecin-psychiatre,
 - Rencontres avec les différents professionnels du service, à l'école, au service, en groupe ou individuellement,
 - VAD (Visites A Domicile).
- La synthèse d'évaluation clôt cette période et aboutit à la présentation du projet personnalisé du jeune et à sa validation par la famille à laquelle il sera remis un exemplaire de l'avenant au DIPC.

A tout moment les parents sont appelés à faire connaître leur avis.

Le suivi

Les suivis des enfants au SESSAD sont effectués sous différentes modalités pensées en fonction de leur projet personnalisé.

Ces suivis se divisent en deux catégories : individuels ou participation à des groupes thérapeutiques et peuvent se dérouler au SESSAD ou bien au sein de l'établissement qui accueille l'enfant ou à l'extérieur (au domicile, chez la nourrice.....).

Exemples de prise en charge individuelle : en orthophonie, en psychomotricité, avec une éducatrice spécialisée, avec la psychologue.

Une séance peut durer d'une demi-heure à une heure. Le travail en groupe peut s'étendre jusqu'à 2 heures.

Exemples de prise en charge collective au sein du SESSAD, ou en extérieur :

- Groupes de parole élaborés autour d'un thème en fonction des besoins qui apparaissent chez les enfants (problématique autour de l'adolescence, acceptation de la différence....)
- Travaux manuels : atelier cuisine, jardinage....
- Développement culturel et artistique (atelier musique, visite de musée, marionnettes, la gazette...)

Votre participation

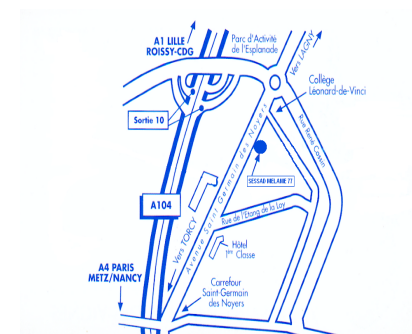
Le projet personnalisé de l'enfant est nécessairement élaboré avec les parents. Pour cela, tous les professionnels du SESSAD sont à votre disposition. La restitution du projet personnalisé constitue un temps privilégié pour évaluer ensemble la pertinence des accompagnements proposés et éventuellement modifier les axes de travail. Les échanges réguliers avec les familles nous permettent d'être au plus près des besoins et attentes des enfants et de leur famille.

Enfin, la participation des familles est aussi recherchée dans la mise en œuvre de rencontres collectives. Deux manifestations vous seront ainsi proposées dans l'année :

- La galette des rois : temps de rencontre et d'échange autour des galettes confectionnées par les enfants
- La « fête des familles » : une demi-journée animée sous différents thèmes

Un questionnaire de satisfaction vous sera remis chaque année car votre avis est important et utile pour améliorer le fonctionnement du SESSAD.

PLAN D'ACCES



En voiture (De Paris A4 porte de Bercy puis A 104) direction aéroport Charles de Gaulle :

- Prendre la sortie n° 10 sur l'A 104, direction Saint-Thibault à droite ;
- Au rond-point, prendre la première rue à droite ;
- Aller tout droit sur l'avenue Saint-Germain des Noyers ;
- Avant le second feu tricolore, tourner à gauche devant l'hôtel 1^{ère} classe (rue de l'Étang de la Loy) ;
- Tourner à la première rue à gauche, place Claude Monet ;
- Longer les commerces ;
- Le SESSAD (devanture bleue) est juste à côté du salon de coiffure.

En train (départ de Paris Gare de l'Est) :

- Gare SNCF de Lagny, puis bus

En RER:

- RER A, arrêt Torcy RER, puis bus

En Bus

- Ligne numéro 29

Départ de la gare SNCF de Lagny , direction Torcy RER descendre à l'arrêt St Thibault Collège

- Ligne numéro 25

Départ de la gare SNCF de Lagny , direction Torcy RER descendre à l'arrêt

St Germain des Noyers.



SESSAD MELANIE 77
10 avenue Saint Germain des Noyers
77400 St Thibault des Vignes
TÉL : 01.60.35.41.80
FAX : 01.60.35.07.85
E-MAIL : sessadmélanie@ipsis.org

Le Règlement de Fonctionnement et la Charte des Droits et Libertés
sont annexés à ce Livret d'Accueil